

## Le transpondeur d'Antibes.

Le "nouveau" transpondeur antibois fonctionne depuis le 18 juillet 2018 depuis un local sécurisé dépendant du Service des Phares et Balises il se trouve à 80 m d'altitude au sommet du Cap d'Antibes.

Avec les mêmes " concepteurs-donateurs " qu'aujourd'hui, il a vu le jour le 8 mars 2008 dans les superstructures de la Clinique Médicale "Wilson" proche du centre ville. Vendu, cet établissement a été transformé en hôtel de luxe dont le propriétaire nous a prié de quitter les lieux...Le 9 janvier 2016 le transpondeur a été démonté et transporté au domicile de Michel F6FLC pour une remise en service immédiate et provisoire.

Dans sa recherche d'un site plus favorable, Emile F6FLD s'est heurté à de nombreux refus provenant de syndics d'immeubles, d'un directeur de collège privé, d'un responsable d'une maison de retraite et même ( malgré la Bénédiction de Jean F5IK ) du curé de la Paroisse d'Antibes.

Par contre, aidé par ses contacts maintenus avec certains personnels de la Mairie, un emplacement a été trouvé et visité par le trio F6FLC, F6DRG et F6FLD . Il se situe dans un bâtiment communal aux abords de la sortie 44 de l'A8.

Agissant au nom du Radio Club, F6FLD s'est attaché les compétences d'un rédacteur pour la mise au point d'une Convention. Celle-ci a été signée par le Député-Maire le 23 janvier 2018. Devant les travaux d'étanchéité en toiture-terrasse et de réfection de plafonds suspendus AUX FRAIS DU RADIO CLUB aucune suite immédiate n'a été donnée. En accord avec le Bureau du Radio Club cette Convention n'a pas été dénoncée.

Répondant à F6FLC qui l'invitait " à voir une dernière fois du côté du Cap d'Antibes ", F6FLD s'est rendu, sur rendez-vous, à Marseille à la Direction Régionale des Phares et Balises. Il a retenu l'attention du responsable sur l'activité des radioamateurs de la région et du projet de relais local du Radio Club d'Antibes (F6KHK).

Par la suite des pièces complémentaires ont été apportées au dossier ( Statuts du Club, Déclaration en Préfecture, Assurances ). D'autres ont suivi avec photos du matériel et de l'antenne ainsi que les fréquences utilisées ( compatibles avec le Sémaphore de la Marine à proximité qui a donné son accord )

Après quelques mois d'attente un accord verbal nous est parvenu le 13 juin 2018 !

Avec cette bouffée d'oxygène Michel F6FLC, Georges F6DRG et son fils Stéphane ( artisans électriciens ) se sont penchés aussitôt sur le matériel à installer. Celui-ci a été fourni gratuitement par F6FLC ( RX /TX et antenne ). Avec le même esprit F6DRG a pris en compte la totalité de l'installation électrique " aux normes " ainsi que la confection du support de rack et l'esthétique ( demandée ) de l'antenne et sa fixation.

Le 18 juillet à 14 heures le Responsable du Site de la Garoupe nous confiait les clefs du local. A 17 heures 30, à son retour tout était en place et les premiers QSO étaient effectués.

Le lendemain F6FLC se chargeait de la déclaration de l'installation à l'ANFR. Pour concrétiser toutes ses activités ( déplacements courriels, téléphones..) le 5 août 2018 F6FLD recevait à son domicile la Convention QUI LIE GRATUITEMENT ET POUR 15 ANS le Radio Club d'Antibes au Service des Phares et Balises.

Une fois de plus, le trio F6FLC, F6DRG et F6FLD pouvait annoncer " Mission accomplie ! "

Merci à eux de la part des OMs du radio club et du département...

Vidéo du site : <https://vimeo.com/302268181>

Pour utiliser ce relais/transpondeur FM on dispose de deux fréquences d'entrée :  
145,200 MHz + 439,600 MHz. et de deux fréquences de sortie : 145,200 MHz et 430,200  
MHz. selon le mode suivant vu du relais :

RX 145,200 => réémission sur 430,200

RX 439,600 => réémission sur 430,200 et 145,200.

Pas "sub-tone" ni 1750 Hz.





...oooOOOooo...